

# BULLETIN MUNICIPAL

MARS

ANNÉE 2010, NO 5



Municipalité  
Ste-Cécile-de-Whitton

*Nous tenons à remercier nos animateurs qui ont fait un excellent travail durant cette semaine relâche.*

Un MERCI tout spécial aux bénévoles qui ont contribué à cette réussite (Cercle des fermières, parents bénévoles, citoyens bénévoles, etc.) et également Merci aux commanditaires !



*Merci à vous tous de votre grande participation*



DANS CE NUMÉRO :	
Semaine de relâche	1
Horaire d'ouverture du bureau	1
Réunion du conseil municipale d'avril	1
Les boîtes aux lettres	2
Bacs à ordures et de récupération	2
Location de la salle communautaire	2
Remboursement à l'achat de couche de coton	2
Le diagnostique résidentiel mieux consommer	3
Taxe municipale	3
Subvention réno village	4
Les jeux du Québec	4
Covoiturage Route 4	4
Happening Jeunesse Culturelle de l'Estrie	4
Le brûlage de rebuts, un risque pour la forêt !	5
Le brûlage d'herbe, une habitude à perdre !	5
Activités printanières	6

## HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU

LUNDI : 9H À 16H

MARDI : FERMÉ

MERCREDI : 9H À 16H

JEUDI 9H À 16H

VENDREDI : 9H À 16H

**RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE WEB  
WWW.STECECILEDEWHITTON.QC.CA**



## Réunion du conseil municipal d'avril

Nous voulons vous informer que la réunion du conseil sera remise le **lundi 12 avril 2010** à compter de 19h.



# Avis à nos citoyens

## *Les boîtes aux lettres*



La municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton remplacera les boîtes aux lettres endommagées par les équipements de la voirie et qu'elle en assumera les frais. La boîte aux lettres remplacée sera de valeur égale à l'existante et le propriétaire devra la reposer selon les normes de Postes Canada. La Municipalité, ne paiera aucun dédommagement si les boîtes aux lettres ont été brisées par la neige.

Résolution 2010-03-55

## *Bacs à ordures et de récupération*



Vous pouvez faire l'achat d'un bac auprès de la municipalité au coût de 85 \$. Les bacs à ordures et de récupération demeurent la propriété des citoyens de Sainte-Cécile-de-Whitton. Les citoyens sont responsable à part entière de leurs bacs. Pour tous dommages vous devrez aviser la MRC du Granit et assumer les frais si nécessaire. MRC du Granit au (819) 583-0181 poste 102

Résolution 2010-03-56

## *Location de la salle communautaire*



Toutes personnes ou organisme qui louent la salle communautaire au montant de 50 \$ taxes incluses devront signer une convention de location et avoir une assurance responsabilité civile d'un million (1 000 000 \$) de dollars et une assurance locative de deux cent cinquante mille (250 000 \$) dollars. Un dépôt sera exigé de 50 \$ taxes incluses qui vous sera remis par la suite afin que la salle soit laissée en bon état.

Résolution 2010-02-41

## *Remboursement à l'achat de couches de coton*



Un programme de compensation à l'achat de couche de coton a été mis sur pieds en 2008. Il est important de préserver la vie de nos sites d'enfouissement, car les couches jetables prennent plus de cent ans à se décomposer et qu'il faut environ 7000 couches pour rendre un enfant à la propreté. Pour cela, nous apportons une aide financière de 100 \$ aux parents utilisant les couches de coton sur présentation d'une facture. Les conditions suivantes devront aussi être respectées : le parent doit être résident permanent, l'enfant doit être âgé de moins de 6 mois.

Résolution 2008-03-43



## *Le Diagnostic résidentiel, ça rapporte à tous !*

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton s'apprête à « suivre le courant collectif », comme le clame le slogan de la nouvelle campagne d'Hydro-Québec pour promouvoir son programme du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER. Pour chaque questionnaire du Diagnostic résidentiel rempli par les citoyens entre le 24 février et le 22 août 2010, Hydro-Québec remettra à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton 30 \$ pour chaque rapport papier et 35 \$ pour chaque rapport en ligne.

### **Nom du ou des projets**

Les sommes d'argent remises par Hydro-Québec serviront à compléter les investissements requis pour le projet suivant.

- [Amélioration du centre des loisirs du village de Sainte-Cécile-de-Whitton et du hameau de Saint-Samuel Station](#)



### **Le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER : pour une meilleure efficacité énergétique**

Ce programme est un service gratuit d'évaluation de la consommation d'énergie pour chaque foyer. En réponse à un questionnaire détaillé rempli par les clients résidentiels admissibles, Hydro-Québec émet un rapport de recommandations incluant des mesures concrètes pour économiser de l'énergie chez soi.

Remplissez le [questionnaire](#) dès maintenant.

Site internet : [Courrantcollectif.com/rapport](http://Courrantcollectif.com/rapport)



### **Taxe municipale**

Le premier versement du compte municipale sera le 31 mars 2010

## **Important Demande de permis de construction**

Toute personne qui désire avoir un permis de construction dans la période du 12 avril 2010 au 20 mai 2010 devra si prendre d'avance, car l'inspecteur en bâtiment sera en formation durant cette période. Nous sommes désolés de cet inconvénient.

### *9 Problème de communication*

*Entre ce que je pense,  
ce que je veux dire,  
ce que je crois dire,  
ce que je dis,  
ce que vous voulez entendre,  
ce que vous entendez,  
ce que vous croyez en comprendre,  
ce que vous voulez comprendre, et  
ce que vous comprenez*

*Il y a au moins neuf possibilités de ne pas se comprendre.*

*Mais, s'il vous plaît, essayons quand même.*

*Anonyme*



## Subvention Réno Village

Ce programme aide les propriétaires à revenu faible ou modeste en milieu rural à effectuer des réparations visant à corriger des défauts graves à leur maison. Vous pouvez visiter le site [www.habitation.gouv.qc.ca/renovillage.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/renovillage.html), pour connaître les critères d'admissibilité pour la subvention.



Si vous avez des questions ou cela s'adresse à vous, n'hésitez surtout pas à téléphoner à la M.R.C. du Granit au (819) 583-0181

[WWW.MRCGRANIT.QC.CA](http://WWW.MRCGRANIT.QC.CA)

## Les jeux du Québec Estrie

La présente est pour vous informer qu'il y a une aide financière pour nos jeunes qui s'initient à la compétition sportive aux Jeux du Québec à ses finales régionales. Alors, nous demandons à nos participants d'informer la municipalité de votre participation.



## Covoiturage Route 4

Il nous fait plaisir de vous annoncer que Route 4 offre dorénavant un tout nouveau tarif d'abonnement de 5 \$ pour une période de six mois. Bien sûr, vous pouvez continuer à nous faire part de votre trajet gratuitement! Peut-être que le covoiturage vous intéresserait? Cette alternative aux déplacements permet d'agir positivement sur notre environnement, surtout en région!

Visitez-nous à [www.route4.ca](http://www.route4.ca)

**Happening Jeunesse Culturel de l'Estrie**

**Les ateliers culturels se déchainent**

Tu te passionnes pour une activité et tu souhaites approfondir tes connaissances auprès de spécialistes,

**LA NOUVELLE FORMULE DU HJC EST FAITE POUR TOI!**

**6 événements**  
te sont proposés partout à travers l'Estrie

**Animation radio - DJ, Chant, Danse, Slam, Théâtre, Tournage et montage vidéo**

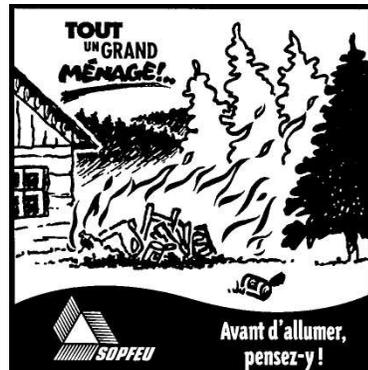
**Première activité: le 20 mars à Coaticook**  
Surveille la sortie du dépliant au retour de la relâche pour t'inscrire!

Village culturel de l'Estrie | Conseil Sport Santé de l'Estrie | Culture, Communications et Condition féminine Québec

## Le brûlage de rebuts, un risque pour la forêt!

Bon an, mal an, 20 % DES INCENDIES DE FORÊT SIGNALÉS EN AVRIL ET MAI SONT IMPUTABLES À DES BRÛLAGES DE REBUTS. De nombreux propriétaires procèdent à un grand ménage printanier en utilisant le feu, sans se méfier des risques qu'ils font courir à la forêt.

Avant que la verdure soit abondante, l'herbe sèche et les broussailles deviennent propices à la propagation des flammes, dès que le beau temps se met de la partie. Quelques étincelles soulevées par une bourrasque de vent peuvent vous causer de bien mauvaises surprises...



**AVANT D'ALLUMER, NOUS INVITONS LES CITOYENS À S'INFORMER AUPRÈS DU CHEF POMPIER, MONSIEUR STEVE BOLDUC, POUR UNE DEMANDE DE PERMIS. TÉLÉPHONE : (819) 583-5060**

S'informer du danger d'incendie constitue le comportement préventif par excellence. Pour ce faire, rendez-vous au [www.stececiledewhitton.qc.ca](http://www.stececiledewhitton.qc.ca)

	<b>BAS</b> Le brûlage est autorisé.
	<b>MODÉRÉ</b> Le brûlage est possible sous surveillance.
	<b>ÉLEVÉ</b> Le brûlage n'est pas recommandé, car il est facile d'en perdre le contrôle
	<b>EXTRÊME</b> Le brûlage est interdit, car le feu se propage à grande vitesse et il peut devenir incontrôlable.



Une légère pluie contribue à faire chuter le danger d'incendie. En contrepartie, quelques heures d'ensoleillement ou encore l'effet du vent entraîneront un assèchement rapide du combustible.

Les résidents devront être particulièrement vigilants au printemps. En effet, même s'il y a encore des plaques de neige en forêt, dans les endroits dégagés, le combustible peut être suffisamment sec pour propager le feu.



### Vous voulez fumer?

Il est interdit de fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement, à moins que ce ne soit dans un bâtiment ou un véhicule. Article 138 de la Loi sur les forêts. Immobilisez-vous sur une surface dégagée et éteignez bien votre cigarette avant de reprendre vos activités.

## LE BRÛLAGE D'HERBE, UNE HABITUDE À PERDRE!

Le brûlage de l'herbe morte au printemps constitue une pratique de moins en moins répandue. Malheureusement, chaque année, au Québec, elle est à l'origine de près de 20 incendies de forêt.

**LE BRÛLAGE D'HERBE EST INTERDIT**



**Marc-Antoine Boulet, Arianne Paré et Marie-Pier Hinse vous invitent à participer à trois nouvelles activités :**

**QUELLES ACTIVITÉS ?**

**Soccer** avec Marc-Antoine pour les 6 à 12 ans  
**Mini-volley** avec Marie-Pier pour les 9 à 12 ans  
**Danse Cheerleading** avec Arianne pour les 8 à 14 ans



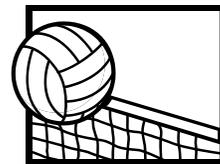
**QUAND ?**



Les samedis de 9h00 à 12h00 à compter du 10 avril 2010. Chaque activité se déroulera sur une période de 6 semaines dont l'horaire sera déterminé en fonction des inscriptions que nous recevrons. Nous communiquerons avec les parents des enfants inscrits suite à la période d'inscription.

**OÙ ?**

Au gymnase de l'École de Sainte-Cécile



**COÛT ?**

10 \$ par activité choisie

**INSCRIVEZ-VOUS ! FAITES PARVENIR VOTRE COUPON ET LE PAIEMENT AU BUREAU MUNICIPAL. Chèque au nom de « Comité des loisirs Sainte-Cécile ». Date limite d'inscription : Lundi le 29 mars 2010**

-----  
**INSCRIPTION**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Âge de l'enfant : \_\_\_\_\_ ans  
Problème de santé : \_\_\_\_\_

- Soccer (10\$)  
 Mini-volley (10\$)  
 Danse Cheerleading (10 \$)

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Âge de l'enfant : \_\_\_\_\_ ans  
Problème de santé : \_\_\_\_\_

- Soccer (10\$)  
 Mini-volley (10\$)  
 Danse Cheerleading (10 \$)

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Âge de l'enfant : \_\_\_\_\_ ans  
Problème de santé : \_\_\_\_\_

- Soccer (10\$)  
 Mini-volley (10\$)  
 Danse Cheerleading (10 \$)

NOM DU(DES) PARENTS (LETTRES MOULÉES) : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Signature du(des) parents : \_\_\_\_\_

**À SURVEILLER ! Le soccer est de retour cet été !  
NOUVEAUTÉ ! Balle donnée le mercredi soir cet été !  
Vous recevrez des informations dans les prochaines semaines.**